

Lifting pour le bureau de proximité Mazenod

► Il y avait foule, et en particulier d'élus, hier, à l'occasion de l'inauguration du bureau municipal de proximité Mazenod (2^e) rénové. Le sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, était en effet venu officiellement couper le ruban en présence du maire de secteur Lisette Narducci, du député-maire du 1^{er} secteur Jean Roata, de l'adjoint Daniel Sperling - chargé des bureaux de proximité - ainsi que du conseiller général Maurice Di Nocera et du conseiller municipal délégué aux déplacements Philippe Mazet. Lisette Narducci, maire des 2^e et 3^e arrondissements, confirmait tout d'abord l'importance de ce bureau municipal de proximité "au sein d'un quartier en plein essor", tandis que Daniel Sperling insistait sur "la

nécessité d'offrir un service public moderne", louant la "proxi-attitude" de Jean-Claude Gaudin.

Le sénateur-maire soulignait à son tour l'importance de ce site, insistant sur les nouveautés que les usagers y trouveront, des "urgences passeport" aux démarches administratives à domicile relayées par Allo-mairie en passant par les naturalisations, les cartes grises ou les permis de conduire (voir également encadré ci-contre). "Bref, personne n'a de baguette magique - nous ne sommes pas Harry Potter -, dira-t-il un peu plus tard un brin amusé, et malgré le peu de ressources de la ville, les efforts de proximité sont assurés."

Pas moins de 62 000 visites par an

Le bureau municipal de proximité Mazenod devrait accueillir pas moins de 65 000 personnes par an et dispose désormais, après une rénovation qui a duré quatre mois, d'une zone d'attente des usagers, d'espaces d'accueil individualisés, d'un bureau spécialisé dans le traitement des "urgences passeport" et des démarches à domicile ainsi que le bureau du responsable.

Coût de ce lifting : 90 000 € pour les travaux effectués par la Direction générale de l'architecture et des bâtiments communaux.

O.L.

• **Bureau municipal de proximité Mazenod**, ouvert du lundi au vendredi au 11 rue Mazenod, 13002 Marseille.

De nouvelles missions

► Le bureau permet la délivrance d'actes d'Etat civil, de cartes d'identité, de certificats d'hérédité ou de permis de chasser. Mais il développe des missions propres comme les urgences passeports (environ 500 interventions annuelles) ; les démarches à domiciles pour les personnes âgées ou handicapées et, dès le 3 mars, la délivrance de cartes grises pour les véhicules d'occasion et les permis de conduire.



Les élus en visite guidée au sein du bureau rénové, à l'occasion de l'inauguration officielle.

Photo Karine VILLALONGA